



PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUT FRANÇAIS ET LA VILLE DE LILLE

APPEL À PROJETS 2022

L'INSTITUT FRANÇAIS et la VILLE DE LILLE ont conclu une convention d'une durée de 3 ans pour la période 2020-2022 dont l'objectif est le soutien à l'internationalisation des opérateurs culturels implantés à Lille.

Dans ce cadre, l'Institut français et la Ville de Lille ouvrent un appel à projets pour l'année 2022.

Il s'agit de l'unique session d'appel à projets diffusée par l'Institut français et la Ville pour l'exercice 2022.

CANDIDATS ELIGIBLES :

Tout opérateur de droit privé ou public (structures, acteurs culturels, créateurs ou artistes professionnels) ayant son siège à Lille, Lomme ou Hellemmes et/ou justifiant une activité professionnelle à Lille, Lomme ou Hellemmes depuis au moins 2 ans, et justifiant d'une reconnaissance régionale et/ou nationale.

CRITERES D'APPRECIATIONS DES PROJETS

Il est attendu des projets qu'ils :

- **Renforcent la réciprocité entre acteurs culturels lillois et étrangers dans le cadre d'actions porteuses d'un impact et d'un intérêt communal et national. A ce titre, sont éligibles :**
 - **des projets portés par des acteurs culturels lillois se déroulant à l'étranger,**
 - **des projets croisés incluant une action à l'étranger et un retour sur le territoire lillois,**
 - **des projets sur le territoire lillois présentant une dimension internationale avérée et des perspectives de développements internationaux ultérieurs.**
- **Mettent en œuvre des coopérations durables et structurantes entre opérateurs lillois et étrangers.**
- **S'inscrivent une ou des typologies suivantes : coopération entre équipes ou structures ou créateurs, ateliers, co-création, co-réalisation, diffusion, ingénierie et expertise, formations, rencontres professionnelles, actions transdisciplinaires, résidence de création, mission de développement.**
- **Soient viables financièrement et démontrent une démarche structurée de développement (ex : pérennité des partenariats, démarche professionnelle, dans le cadre d'une diffusion : financements par l'organisateur de l'évènement et /ou des partenaires locaux) ;**
- **Développent un partenariat étroit avec des structures du pays d'accueil et soient en lien avec les services culturels de l'Ambassade de France sur le ou les territoires concernés. La participation d'au minimum un partenaire dans le pays d'accueil est requise pour l'éligibilité d'un dossier.**
- **Participent au rayonnement de la Ville de Lille et du secteur culturel français à l'international.**
- **S'engagent à contribuer au fonds de solidarité climat pour l'ensemble des déplacements ; fondationdelille.org/climat/**

- Respectent les enjeux de parité dans l'ensemble du projet

Cet appel à projets concerne uniquement des projets ayant un début de réalisation en 2022.

FILIERES CULTURELLES ELIGIBLES :

L'ensemble des disciplines culturelles est concerné par cet appel à projets :

Arts visuels (arts plastiques, photographie) **Architecture** (urbanisme, paysage) ; **Design, mode et métiers d'art** ; **Cinéma** (diffusion/promotion, éducation à l'image) **et audiovisuel** ; **Arts de la scène** (musiques, danse, théâtre, rue, cirque, marionnettes) ; **Cultures urbaines et street art** ; **Numérique** (jeux vidéo, réalités immersives, vidéomapping, livre innovant, arts numériques, médiation numérique, nouvelles écritures audiovisuelles, ...) ; **Débats d'idées et échanges intellectuels** ; **Livre, lecture et traduction** ; **Promotion de la langue française et francophonie.**

ORIENTATIONS PRIORITAIRES :

Pour sa part, l'Institut français contribue aux priorités politiques transversales de la France dans le cadre notamment de la relance économique du secteur culturel, du renforcement de l'Union européenne, du renouvellement de la relation de la France avec l'Afrique, du développement durable, du dialogue avec la jeunesse et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour sa part, la Ville de Lille incite vivement les porteurs de projet à s'inscrire dans une démarche de **culture durable** au regard de sa politique volontariste en faveur de la transition vers un monde durable. La Ville de Lille s'attache à promouvoir :

- l'émergence d'une culture plus durable et conforme aux enjeux de la transition écologique
- la transformation du territoire par l'art
- la transformation des modes de penser et d'agir.

Dans ce contexte, les deux partenaires porteront une attention particulière aux projets qui visent à s'inscrire dans les dispositifs et thématiques suivants :

- **Thématique prioritaire : L'homme et son lien aux vivants**

A partir de mai 2022, la Ville de Lille propose une nouvelle saison culturelle « Utopia », en partenariat avec lille3000. Une édition inédite qui reliera l'art et les grands enjeux de l'environnement.

Alarmés par l'état d'urgence climatique qui est de plus en plus pressant, il est temps de s'engager ensemble dans des projets où la Nature, la faune et la flore, le rapport de l'homme à son environnement et sa relation au monde animal et végétal sont au cœur.

Le rôle des intellectuels, écrivains, créateurs, artistes et professionnels de la culture est central dans cette démarche : ils agiront comme accélérateurs de la transition écologique. Il est attendu par les partenaires Institut français et Ville de Lille le développement de projets de coopération internationale dans ce cadre de réflexion.

- **Thématique prioritaire : Adolescence et inclusion**

L'Institut français et la Ville de Lille (dans le cadre de son Projet Educatif Global) attendent le développement de projets internationaux favorisant l'échange de bonnes pratiques entre structures culturelles et favorisant la réflexion sur l'inclusion des adolescents et des publics éloignés dans des projets culturels ou de création artistique.

Les aides à projets accordés sur cette thématique ne pourront pas financer la mobilité de jeunes lillois, mais uniquement la mobilité des structures professionnelles.

- **Zones géographiques prioritaires : Renforcer le partenariat avec les villes jumelées, notamment celles de la zone Europe**

Les opérateurs culturels sont invités de développer des projets d'accueil et d'échange s'inscrivant à long terme dans une coopération avec les villes jumelées à Lille :

- *Oujda, Naplouse, St. Louis, Tlemcen, Haifa*
- **Cologne, Erfurt, Esch sur Alzette (Capitale Européenne de la Culture en 2022), Valladolid, Leeds, Liège, Rotterdam, Turin, Wrocław, Kharkiv** (à noter évidemment que pour Kharkiv tout déplacement dans un objectif artistique et culturel est suspendu compte tenu du contexte actuel)

Au regard de la situation sanitaire et économique internationale, l'Institut français et la Ville de Lille se laissent la possibilité de financer, dans le cadre du présent appel à projet, des projets de coopération innovants, réflexifs, développant de nouvelles formes culturelles et artistiques, en prise avec les bouleversements actuels, ou qui proposent des solutions adaptées aux contraintes actuelles de la mobilité.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Dans le cadre de cet appel à projets 2022, les candidatures doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme Ifprog. Merci de bien vouloir créer un compte sur le site de l'Institut français.

Les porteurs de projets sont invités à prendre contact avec l'Institut français et la Ville de Lille avant le dépôt du dossier afin de s'assurer de l'éligibilité du projet.

Un comité de pilotage constitué de représentants de l'Institut français et de la Ville de Lille sélectionne les projets retenus.

L'examen des dossiers portera sur la qualité des projets, leur pertinence aux regards des priorités que l'Institut français et la Ville de Lille se sont données et leurs effets en matière de partenariat culturel au niveau international. Les montants des aides sont déterminés en fonction de l'économie du projet d'une part et de l'enveloppe globale disponible d'autre part.

La commission se réserve le droit d'écarter tout projet sans avoir à motiver sa décision. Ses décisions sont sans appel.

Les notifications aux opérateurs lillois seront apportées par les partenaires par mails uniquement.

Les organisateurs de cet appel à projets tiendront compte des contraintes liées à la crise sanitaire Covid-19 : les projets soutenus devront être en mesure de présenter des garanties de faisabilité avant que les soutiens puissent être confirmés et engagés par l'Institut français et la Ville de Lille.

Date limite de dépôt des dossiers : le 22 avril 2022
Les candidatures retenues seront notifiées en juin 2022.

CONTACTS

INSTITUT FRANÇAIS

Pôle Partenariats avec les Collectivités Territoriales
Direction Coopérations, Dialogues, Langues et Sociétés

CONTACT : Anne-Kristell DIRAISON

Courriel : annekristell.diraison@institutfrancais.com

VILLE DE LILLE

Direction de la Culture et des relations internationales

CONTACT : Kathrin Müller

Courriel : kmuller@mairie-lille.fr